
INSCRIPTIONS : 13/10 AU 03/11

LES RESPONSABILITÉS DU PROFESSEUR

CETTE FORMATION VISERA À QUESTIONNER LES RESPONSABILITÉS DU PROFESSEUR D'EPS AU SEIN DE SON CONTEXTE D'INTERVENTION. LA FORMATION S'APPUiera SUR DES CAS CONCRETS CONTEMPORAINS AVEC L'APPUI D'UN AVOCAT SPÉCIALISTE DU DROIT SCOLAIRE, ACTIF AU SEIN DE L'AUTONOME DE SOLIDARITÉ.

- Temps 1 : Tour d'horizon des responsabilités de l'enseignant dans le contexte spécifique à l'EPS. Présentation réalisée par Maître Duval. fefe
- Temps 2 : Mises en situations concrètes issues des problématiques de terrain des collègues formés. A partir d'un recueil de situations auxquelles sont confrontés les enseignants d'EPS dans leurs environnements d'exercice, analyse des situations : que dit le droit au regard des pratiques?
- Temps 3 : Suite des mises en situation et regard particulier sur les questions de genre en EPS.

LIEN DE PRÉ-INSCRIPTION

Contact : gislain.cuisinier@ac-limoges.fr

